

Vos questions / nos réponses

## Résultat dépistage

Par [Profil supprimé](#) Postée le 13/03/2015 11:31

Bonjour j ai reçu mes résultat . N'ayant pas fumer pendant 9 jours avant ma prise de sang , j ai reçu les résultat suivant que je dois envoyer a la préfecture pour pouvoir récupérer mon permis .

Ces résultats compromette t'il la récupération de mon permis ? ? ?

Pourquoi a t'on détecter des trace de Acide 11 nor-delta-9-THC-9-COOH  
? Sur votre site on parle de 48h maximum .

Voici les résultat en l attente de réponses rapide .  
Cordialement .

Delta-9-tetrahydrocannabinol : non détecté

Acide 11 nor-delta-9-THC-9-COOH : présence  
Concentration : 2,8 ug/l  
Soit : 8,1 nmol/L

11-hydroxy-delta-9-tetrahydrocannabinol : non détecté

---

**Mise en ligne le 15/03/2015**

Bonjour,

La concentration de Delta-9-tetrahydrocannabinol, soit le taux de THC, molécule psychoactive du cannabis est l'indicateur le plus communément utilisé pour vérifier la consommation de cannabis d'une personne. Dans les urines le délai de détection varie en fonction de la fréquence et de la quantité de consommation. Dans le sang, le délai est assez court, de l'ordre de quelques heures. Vos résultats montrent en effet que le test sanguin (savoir si vous étiez sous les effets du cannabis au moment de la prise de sang) est négatif.

La deuxième partie de vos résultats révèle que vous avez consommé du cannabis mais l'absence ou la faible quantité de THC détermine que vous n'avez pas fait votre prise de sang sous les effets du cannabis. La

décision de vous remettre votre permis de conduire dépendra de l'avis de la commission médicale de la préfecture et de la décision finale du préfet. Il nous est impossible de nous prononcer quant à leur décision.

Nous vous souhaitons de retrouver votre autonomie que ce soit en terme de gestion de votre bien-être ou en terme de facilité de déplacement. Sachez que si vous éprouviez une difficulté à contrôler vos consommations, vous pouvez trouver un soutien auprès de médecin, psychologue et travailleurs sociaux dans un centre de soin en addictologie. Les consultations y sont confidentielles et gratuites. Vous pourrez trouver les adresses de ces centres dans notre rubrique « [adresses utiles](#) ».

Cordialement.

---